

Procès-verbal
Réunion du C.A. à Murray Corner
5 et 6 septembre 2010

5 septembre 2010

Présences : Alexandre Paré, vice-président externe – Sciences infirmières
Marie-Claude Rioux, vice-présidente externe – ESANEF
Danielle Vienneau, vice-présidente externe – Kinésiologie et récréologie
Danie Boudreau, vice-présidente externe – Éducation
Joël Vallée, vice-président externe – Ingénierie
Awa Awri Traore, présidente – AÉIUM
Jolène Lavigne Albert, vice-présidente externe – Droit
Ricky Joël McIntyre - Travail social
Christina Allain, vice-présidente externe – Sciences sociales
Samuel LeBlanc, président - Psychologie
Josiane Nizeyimana, vice-présidente externe – Administration
Eric Allain, président – Sciences
Joëlle Martin, vice-présidente communications – Arts
Sylvain Bérubé, vice-président exécutif - FÉÉCUM
Justin Guitard, vice-président académique – FÉÉCUM
Ghislain LeBlanc, président – FÉÉCUM
Rachel Losier, vice-présidente interne – FÉÉCUM

Observateurs : Monica Thériault, présidente, ESANEF
Andréanne Roy, présidente – Kinésiologie et récréologie
Eric Levesque, président – Éducation
Matt Ward, vice-président interne – Ingénierie
Mariama Diallo, vice-présidente interne – AÉIUM
Marilyne Gauvreau, présidente - Sciences sociales
Marie-Claire Losier, vice-présidente activités sociales – Psychologie
Raphaël Albert, président – Administration
Thomas Mallet, vice-président académique – Sciences
Patrick-Olivier Meunier, président – Arts
Éric Larocque, directeur général – FÉÉCUM

Absence : Mark Thériault, vice-président activités sociales - FÉÉCUM

- 1) Ouverture de la réunion à 19h12.
- 2) Le quorum est atteint.
- 3) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

- 1) Ouverture de la réunion
- 2) Vérification du Quorum
- 3) Élections d'un(e) secrétaire et d'un(e) président(e) d'assemblée

- 4) Lecture et Adoption de l'ordre du jour
- 5) Approuver les planifications des membres du C.E. de la FÉÉCUM
- 6) Entente contractuelle
- 7) Comité disciplinaire
- 8) Membres des MAUI
- 9) Comité 2^e cycle
- 10) Plainte sur Cérémonie de diplômes
- 11) Budget
- 12) Assurances
- 13) Comité des Présidents/Politiques
- 14) Affichage bilingue
- 15) Bureau de direction
- 16) Élections NB
- 17) Documents des priorités électorales 2010
- 18) Bulletin électoral
- 19) Projet de Recherche
- 20) Centre de gestion financière
- 21) Comité Ad hoc (viabilité des programmes)
- 22) Structure
- 23) Cours de français
- 24) Équivalence
- 25) Plaquettes
- 26) Sécurité locale
- 27) Sécurité et Stationnement
- 28) Boot Camp
- 29) ACAE
- 30) AENB
- 31) Journée de la culture
- 32) Comité de vie sociale
- 33) Valider la planification du vice-président activités sociales
- 34) Frais étudiants internationaux
- 35) Programmation des loisirs socioculturels
- 36) Assurance santé (étudiants internationaux)
- 37) Date de la prochaine réunion
- 38) Clôture de la réunion

Résolution : 3932-FECA-100905

Il est proposé par la vice-présidence externe et appuyé par la vice-présidence interne que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

- 4) Élections d'un(e) secrétaire et d'un(e) président(e) d'assemblée

Résolution : 3933-FECA-100905

Il est proposé par la présidence et appuyé par le représentant d'ingénierie qu'Eric Larocque soit le président d'assemblée et que Caroline Doucet soit la secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

5) Planifications des membres du C.E. de la FÉÉCUM

Chacun des membres de l'exécutif présente leur planification aux membres du conseil d'administration. La planification comprend les objectifs de chacun pour l'année en cours. Les planifications de chacun des membres devront se retrouver sur le site web de la FÉÉCUM dans un avenir rapproché.

Résolution : 3934-FECA-100905

Il est proposé par le représentant des Sciences infirmières et appuyé par la présidence d'accepter le dépôt des planifications des membres de l'exécutif de la FÉÉCUM, sauf celle de la vice-présidence activités sociales.

Adopté à l'unanimité.

6) Entente contractuelle

Le président explique qu'il existe une problématique avec les dirigeants de l'Université de Moncton en ce qui concerne la signature d'entente contractuel que ces derniers signent. L'ensemble des contrats que l'U de M signe engage l'ensemble de la communauté universitaire à s'y conformer. Cependant, étant un organisme indépendant, la FÉÉCUM ne devrait pas être liée à des contrats qu'elle n'a pas été consulté et qu'elle n'a pas participé à la négociation. Un exemple concret est l'entente avec Coca Cola (Coke). Nous sommes contrait à choisir ce fournisseur sans bénéficier directement de retombées positives sur nos opérations.

Résolution : 3935-FECA-100905

La présidence propose et appuyé par la représentante d'éducation que le CA mandate la FÉÉCUM d'effectuer des pressions pour être inclus dans toutes les décisions contractuelles qui ont un impact sur les étudiants.

Adopté à l'unanimité.

7) Comité disciplinaire

Le comité disciplinaire est composé de trois étudiant(e)s. Également membre du comité disciplinaire : un professeur et un membre de la communauté universitaire non membre du corps professoral.

Résolution : 3936-FECA-100905

Il est proposé par le représentant des Sciences infirmières et appuyé par le représentant d'Ingénierie que les trois représentants étudiants sur le comité disciplinaire soient : Jolène Lavigne-Albert de la faculté de droit, Raphaël Albert de la faculté d'administration et Eric Levesque de la faculté d'éducation.

Adopté à l'unanimité.

Le conseil d'administration de la FÉÉCUM doit également nommer la présidence du comité.

Résolution : 3937-FECA-100905

Il est proposé par la présidence et appuyé par le représentant des Sciences Infirmières que Jolène Lavigne-Albert soit nommée présidente du comité disciplinaire.

Adopté à l'unanimité.

8) Membres des MAUI

Le conseil d'administration des MAUI demande à ce que la FÉECUM nomme deux membres issus de son CA qui siègera au CA des MAUI. Il est également à noter que la vice-présidence interne de la FÉECUM siège au CA des MAUI de facto.

Trois personnes sont intéressées aux deux postes disponibles : Alexandre Paré, représentant de l'école des Sciences infirmières, Josiane Nizeyimana, représentante de la faculté d'Administration et Joëlle Martin, représentante de la faculté des Arts.

Une élection a lieu. Les membres du CA ont donc choisi à la majorité simple, Alexandre Paré et Joëlle Martin.

Résolution : 3938-FECA-100905

Il est proposé par le représentant d'éducation et appuyé par la vice-présidence interne que les deux représentants du CA de la FÉECUM au CA des MAUI soit Alexandre Paré et Joëlle Martin.

Adopté à l'unanimité.

9) Comité 2^e cycle

La faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) a besoin de deux étudiants afin de siéger sur le conseil de faculté. Évidemment ces étudiants doivent être présentement au deuxième cycle ou du troisième cycle.

Aucun membre du CA n'est présentement aux cycles supérieurs, donc le vice-président informe les membres que la FÉECUM ouvrira les postes.

Résolution : 3939-FECA-100905

Il est proposé par la présidence et appuyé par le vice-président académique que la FÉECUM procède à l'ouverture des postes étudiants pour la FESR.

Adopté à l'unanimité.

10) Plainte sur la cérémonie des diplômes

Le vice-président informe les membres du CA que le Sénat académique a voté à l'unanimité un changement de date pour la collation des diplômes d'automne 2010. La nouvelle date est le 15 octobre 2010. À la suite de la décision, quelques étudiants se sont opposés au changement apporté. Le vice-président académique a rencontré un étudiant en particulier sur le sujet.

11) Budget

Le président veut informer le CA que le budget de la FÉÉCUM sera déposé lors d'une prochaine réunion. Cependant, le président souligne que les dépenses et revenus ont diminué légèrement.

12) Assurances

La date limite pour les conseils est encore la même soit le 30 septembre 2010. La FÉÉCUM continue à travailler de concert avec *Goguen Assurance* pour essayer de trouver le meilleur prix pour les conseils.

13) Comité des Présidents/Politiques

Le président présente au CA une nouvelle politique concernant un futur conseil des présidents qu'il aimerait voir implanter à la FÉÉCUM. Ce comité réunira l'ensemble des présidents des associations étudiantes du campus. Il aura comme but l'échange d'information et de mise en commun pour les conseils étudiants. En aucun cas, ce comité se veut une substitution du conseil d'administration.

Résolution : 3940-FECA-100905

La présidence propose, appuyé par la vice-présidence interne que le CA adopte la politique telle que présentée.

Il y a une discussion concernant l'aspect du huis clos des rencontres. Certaines personnes jugent que le huis clos va à l'encontre de l'ouverture de la FÉÉCUM. Pour ces personnes, la FÉÉCUM et les conseils étudiants ne devraient rien avoir à cacher. Le président de la FÉÉCUM argumente que les présidents doivent avoir un endroit où discuter sans avoir peur des répercussions ou de jugement. Pour plusieurs, ce comité doit être à huis clos pour permettre d'avoir des vraies discussions et dire les vraies affaires sans les retrouver en première page du Front.

Résolution : 3941-FECA-100905

Il est proposé par le représentant des Sciences infirmières et appuyé par le représentant de l'école de psychologie qu'un amendement soit apporté à la proposition qui éliminerait le huis clos du document original.

Pour : 2

Contre : 14

Abstention : 1

L'amendement est rejeté à la majorité.

Proposition principale : **Adoptée à la majorité.**

14) Affichage bilingue

Suite au succès de la campagne en faveur de l'affichage bilingue à Dieppe, le Front commun pour l'affichage bilingue au Nouveau-Brunswick a décidé de continuer la bataille à Moncton. La FÉÉCUM fut membre du Front commun pour le cas de Dieppe. L'exécutif a voulu attendre pour

demander au CA, si les membres veulent continuer la bataille et continuer à appuyer le Front commun.

Résolution : 3942-FECA-100905

Il est proposé par la vice-présidence externe et appuyé par la vice-présidence académique que la FÉECUM s'engage dans le dossier de l'affichage bilingue au Nouveau-Brunswick et du même coup, réitère son engagement avec le Front commun.

Adopté à l'unanimité.

15) Bureau de direction

Le président indique que le comité exécutif de la FÉECUM rencontrera sous peu l'équipe de direction de l'Université de Moncton. Il présente les points qui seront apportés par la FÉECUM : entente contractuelle, évaluation des professeurs, loisirs socioculturels, stages et assurances des conseils étudiants. Il souligne que si les conseils ont d'autres points à apporter, qu'ils les communiquent à la FÉECUM le plus rapidement possible.

16) Élections NB

La FÉECUM est très fière d'annoncer la présence d'un bureau de scrutin sur le campus en marge des élections provinciales du 27 septembre prochain. C'est une victoire pour la FÉECUM qui demande ce bureau de scrutin depuis plus de 5 ans. Les étudiants et étudiantes pourront pour la première fois voter dans l'ensemble des 55 circonscriptions que contient la province.

17) Documents des priorités électorales 2010

Le président de la FÉECUM présente le document des priorités électorales 2010 de la FÉECUM. Le document propose 6 priorités touchant les étudiant.e.s. Voici les 6 points en question:

- Recommande la mise en place d'un système d'évaluation des programmes gouvernementaux touchant directement le financement des études postsecondaires, et ce, dans le but de mesurer l'efficacité des programmes ainsi que de déterminer la viabilité de ces programmes ;
- Recommande que le programme de prestation pour l'achèvement des études dans le délai prévu soit modifié afin qu'il soit accessible à tous les étudiants qui reçoivent un prêt du gouvernement ;
- Recommande une diminution significative du taux d'intérêt sur les prêts étudiants du gouvernement afin de le rendre égal au taux d'intérêt que reçoit le gouvernement quand il emprunte aux institutions financières pour financer son programme de prêts ;
- Recommande d'augmenter le revenu hebdomadaire maximal de 50\$ à 160\$. Ainsi, lorsque le salaire minimum sera de 10 \$ l'heure en avril 2011, les étudiants pourront travailler deux journées de huit heures. La FÉECUM recommande aussi l'élimination de la contribution personnelle sur une base annuelle de 2 500\$.
- Recommande que le gouvernement négocie des ententes pluriannuelles avec les institutions universitaires. Idéalement, pour assurer un financement adéquat des universités, le gouvernement devrait chercher à

retrouver le niveau de financement que recevaient les institutions universitaires en 1990 en augmentant son financement de 10%.

- Recommande d'augmenter, en concert avec la mise en place d'un programme de plafonnement de l'endettement accessible à l'ensemble des étudiants qui reçoivent un prêt gouvernemental, la somme maximale prêtée aux étudiants par le gouvernement, et ce, dans le but de rapprocher la somme prêtée au coût réel d'une année universitaire.

3943-FECA-100905

Il est proposé par le président et appuyé par le vice-président exécutif l'adoption du document et des 6 recommandations de la FÉÉCUM aux partis politiques.

Adopté à l'unanimité.

18) Bulletin électoral

Le président présente l'idée de créer un bulletin électoral pour l'ensemble des partis politiques afin de vulgariser les plates-formes électorales et éclairer les étudiants dans leur choix. Évidemment, la FÉÉCUM veut évaluer les plates-formes selon ces 6 demandes.

Résolution : 3944-FECA-100905

Il est proposé par le président et appuyé par le vice-président exécutif que la FÉÉCUM prépare des bulletins analysant les plates-formes électorales des différents partis politiques impliqués dans la campagne électorale.

Adopté à l'unanimité.

Le président veut également que d'autres sujets que les 6 recommandations de la FÉÉCUM se retrouvent sur le bulletin. Il demande donc des suggestions des membres du Conseil d'administration.

Résolution : 3945-FECA-100905

Il est proposé par la représentante des Arts et appuyé par le vice-président académique que les arts et la culture soient un sujet retrouvé sur les bulletins de la FÉÉCUM.

**16 Pour
1 Contre**

Adopté à la majorité.

Résolution : 3946-FECA-100905

Il est proposé par le président et appuyé par la vice-présidence interne que l'environnement soit un sujet retrouvé sur les bulletins de la FÉÉCUM.

Adopté à l'unanimité.

Résolution : 3947-FECA-100905

Il est proposé par la vice-présidence interne et appuyé par la présidence que l'on ajoute également les sujets suivants : la santé, la démographie, la solidarité sociale et la planification budgétaire.

Adopté à l'unanimité.

La réunion est ajournée à 21h10 et ce jusqu'au lendemain 13h.

La réunion recommence à 12h30 **le lundi 6 septembre 2010.**

Modifications aux présences

Monsieur Alexandre Paré, représentant des Sciences infirmières est absent lors de la portion du 6 septembre 2010.

Monsieur Mark Thériault, vice-président activités sociales de la FÉÉCUM est présent lors de la portion du 6 septembre 2010.

19) **Projet de Recherche**

La présidence explique que la FÉÉCUM s'est faite approchée par ANSSA (Alliance of Nova Scotia Student Associations) pour participer dans une recherche touchant les élèves fréquentant les écoles secondaires afin de déterminer leur niveau de préparation aux réalités des études postsecondaires.

Résolution : 3948-FECA-100906

Il est proposé par le président et appuyé par la représentante des arts que la FÉÉCUM participe dans cette recherche avec ANSSA.

Adopté à l'unanimité.

Résolution : 3949-FECA-100906

Suite à une discussion lors d'atelier du matin, il est proposé par la représentante de la faculté d'administration et appuyé par la représentante de l'AEIUM, que la FÉÉCUM prépare une recherche concernant les frais de scolarité des étudiants internationaux.

Adopté à l'unanimité.

20) **Centre de Gestion financière**

La présidence explique que la FÉÉCUM est présentement dans le processus de créer un centre de gestion financière afin d'aider les étudiants à gérer leur budget. La FÉÉCUM est présentement à la recherche d'un commanditaire afin que cet exercice ne coûte pas un sou à la FÉÉCUM.

Résolution : 3950-FECA-100906

Il est proposé par la présidence et appuyé par la vice-présidence interne que la FÉÉCUM crée un centre de gestion financière.

Adopté à l'unanimité.

21) Comité Ad hoc (viabilité des programmes)

Le comité Ad hoc va créer un autre comité qui aura comme but d'analyser les programmes diplômant moins de 3 diplômés par année. Le mandat de ce nouveau comité sera de 24 mois. Le comité va par la suite effectuer un diagnostic afin de déterminer les forces et les faiblesses des différents programmes et faire des recommandations pour que ceux-ci ne soient pas éliminés.

22) Structure

Avec la nouvelle réalité des assurances, la structure de la FÉÉCUM fait en sorte que beaucoup d'argent seront investies afin d'assurer l'ensemble des conseils étudiants indépendant du campus. Il existe des structures de gouvernance, dans le monde étudiant canadien, qui fait en sorte que ces coûts sont amoindris. Également, il existe des structures libérant les conseils étudiants d'une grande partie de l'aspect administratif de leur conseil.

Résolution : 3951-FECA-100906

Il est proposé par le représentant de la faculté d'éducation et appuyé par la représentante de la faculté des Arts d'apporter ce point à la prochaine rencontre du CA de la FÉÉCUM.

Après discussion, cette proposition est retirée par le représentant de la faculté d'Éducation et de la représentante de la faculté des Arts.

Résolution : 3952-FECA-100906

Il est proposé par la vice-présidence académique et appuyé par la présidence que le CA approuve que la FÉÉCUM entame une recherche et prépare un document au sujet d'une possible modification à la constitution afin d'incorporer les conseils étudiants comme des comités de la FÉÉCUM.

Adopté à l'unanimité.

23) Cours de français

Tous les étudiants inscrits à l'Université de Moncton doivent faire 6 crédits en cours de français, même si ceux-ci sont exemptés de ces cours après avoir rédigé le test de classement. Après le test de classement, les équivalences peuvent être permises, c'est-à-dire créditer des cours faits dans d'autres universités ou dans les collèges.

24) Plaquette

Le représentant des sciences infirmières aimerait qu'on change sa plaquette du CA pour y retrouver inscrit Science infirmière sans les « S ».

25) Sécurité des locaux

Le représentant de la faculté des Sciences rapporte qu'un incident est survenu au mois d'avril. Un employé de l'Université a volé de l'argent dans le coffre-fort du conseil étudiant. Le représentant de la Faculté des Sciences invite les membres du CA à être aux aguets.

26) Sécurité et Stationnement

Il existe une certaine frustration au sein de la population étudiante concernant le prix du stationnement sur le campus.

Résolution : 3953-FECA-100906

Il est proposé par le représentant de la faculté d'Éducation et appuyé du représentant de la faculté d'ingénierie que la FÉECUM se penche sur le dossier du stationnement et plus particulièrement de l'augmentation constante du coût de stationnement.

La représentante de la faculté d'administration constate que les étudiants de sa faculté sont frustrés par le fait que les nombreux utilisateurs du CEPS prennent une grande partie du stationnement et en plus que ceux-ci payent moins cher qu'eux.

Adopté à l'unanimité.

27) Bootcamp

Plusieurs conseils ne peuvent assister au Bootcamp prévu pour le 18 septembre. La vice-présidente interne se charge de faire un doodle pour savoir quelles dates seraient les meilleures afin de tenir le bootcamp.

28) ACAE

Le vice-président exécutif effectue le rapport de la participation de la FÉECUM conférence de juin 2010 : Policy & Strategy. Cette conférence a eu lieu à Charlottetown IPÉ.

Présentement l'ACAE est en mode réflexion sur la question de sa structure. L'idée qui est présentement circulée est que les associations provinciales soient membres de CASA et non les associations étudiantes. Le vice-président exécutif continuera d'informer les membres du CA sur la progression de ce dossier.

Également, le président est maintenant le trésorier de CASA. Il siège donc sur le comité exécutif national.

29) AENB

Le vice-président exécutif explique les dossiers de l'AENB. Une discussion s'en suit concernant le budget de l'Alliance et de son efficacité.

Résolution : 3954-FECA-100906

Il est proposé par la présidence et appuyé par la représentante des Arts que les membres de la FÉECUM exigent l'élimination du poste de direction générale pour assurer une diminution de la cotisation payée par les membres.

15 Pour

1 Contre

1 Abstention

30) Journée de la culture

Ce point sera apporté à la première réunion du comité sur la vie sociale et une date sera déterminée par ce comité.

31) Comité de vie sociale

Le vice-président aimerait que la FÉECUM se dote d'un comité sur la vie sociale qui fera en sorte d'assurer une concertation entre les différents acteurs du campus. Également, ce comité visera également à assurer une bonne communication impliquée dans la vie sociale du campus.

Résolution : 3955-FECA-100906

Il est proposé par le vice-président activités sociales et appuyé par la vice-présidence académique l'adoption de la politique du comité de la vie sociale.

Adopté à l'unanimité.

32) Valider la planification du vice-président activités sociales

Le vice-président activités sociales présente sa planification aux membres du conseil d'administration. La planification comprend ces objectifs pour l'année en cours. Les planifications de chacun des membres devront se retrouver sur le site web de la FÉECUM dans un avenir rapproché.

Résolution : 3956-FECA-100906

Il est proposé par le représentant de la faculté d'Éducation et appuyé par la représentante de la faculté d'administration que le conseil d'administration accepte le dépôt de la planification du vice-président activités sociales.

Adopté à l'unanimité.

33) Programmation des loisirs socioculturels

Le président de la FÉECUM expose son insatisfaction avec la programmation du Service des loisirs socioculturels de l'Université de Moncton. Selon lui, la programmation ne répond pas à ce que veut la clientèle étudiante.

Résolution : 3957-FECA-100906

Il est proposé par la représentante de la faculté des arts et appuyé par le représentant de la faculté d'éducation que la FÉÉCUM fasse pression auprès des loisirs socioculturels pour qu'elle soit impliquée lors des choix de programmation.

Adopté à l'unanimité.

34) Assurance santé pour étudiants internationaux

La FÉÉCUM a entrepris des démarches afin de trouver une compagnie d'assurance pouvant assurer la population étudiante internationale. Les prix étaient sensiblement les mêmes que ceux que l'Université de Moncton a trouvés. Également, la FÉÉCUM a fait des pressions pour que l'Université de Moncton élimine certains frais cachés des étudiants.

35) Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 19 septembre 2010 à 10h au centre étudiant.

36) Clôture de la réunion

Résolution : 3958-FECA-100906

Le vice-président exécutif propose la clôture de la réunion à 13h25.

Éric Larocque
Président d'assemblée

Caroline Doucet
Secrétaire d'assemblée